



LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Comprendre le document unique et, en tant que représentant du personnel, proposer des modifications et l'utiliser.



1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Les représentants
du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra
entreprise en présentiel ou en
visioconférence. Organisation sur
mesure à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis
personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE

► LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LEUR TRANSCRIPTION DANS UN DOCUMENT UNIQUE

- La notion « d'inventaire » : différencier et identifier les dangers et analyser les risques
- La notion « d'unité de travail » et la mise à jour du document
- Présentation de diverses méthodologies d'évaluation

► COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Les différents risques
- Quelques principes pour intégrer ces risques au document unique

► LE RÔLE DES REPRÉSENTATIONS DU PERSONNEL

- Information, consultation ou participation ? Intérêts et limites de chaque modalité
- L'articulation avec les consultations sur la prévention et avec les négociations
- Le lien avec la consultation sur la politique sociale